

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 novembre 2015 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2015-10-19

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-neuvième jour du mois d'octobre de l'an deux mille quinze à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Le conseiller Patrice Dumont a motivé son absence.

Rs.2015-10-354

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 octobre 2015 avec la modification suivante :

**AJOUTER :**

5.8 Résolution relative à une demande de financement aux Fonds d'initiatives culturelles (FIC).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-355

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 OCTOBRE 2015.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 05 octobre 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 05 octobre 2015 rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **CORRESPONDANCE.**

.....Dépôt de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2016.

**Le conseil prend acte.**

Rs.2015-10-356

### **BULLETIN D'INFORMATION DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE INC.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 50.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club Optimiste Acton Vale Inc. pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin d'information publié par ce Club.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-357

### **DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CDRN POUR LE PROJET « PLAN DE DÉVELOPPEMENT PAR MASSIF POUR AMÉLIORER L'HABITAT DU CERF DE VIRGINIE ET LA QUALITÉ DES FORÊTS DANS LA MRC D'ACTON : PHASE II – PLAN D'ACTION ET PHASE III – ACTIONS ».**

Attendu que la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) déposera une demande de subvention pour le projet «*Plan de développement par massif pour améliorer l'habitat du cerf de Virginie et la qualité des forêts dans la MRC d'Acton* »;

Attendu que ce projet a pour objectif la réalisation des phases II-Plan d'action et III-Action du projet *Plan de développement par massif pour améliorer l'habitat du cerf de Virginie et la qualité des forêts dans la MRC d'Acton (PDM)* déjà amorcé en 2014. Le massif forestier désigné serait celui couvrant une portion du territoire d'Acton Vale, du Canton de Roxton et de Sainte-Christine. Le projet permettra de rassembler tous les bancs d'essai du projet Forêt-faune ARC-EN-CIEL (même territoire) et les données géomatiques du PDM : Phase I- Diagnostic pour en faire un massif modèle;

Attendu que le territoire du projet Forêt-faune ARC-EN-CIEL (2010-2014) et du comité COGAFFA se trouve sur le territoire de la ville et qu'à cet égard, la Corporation de développement de la rivière Noire sollicite la Ville pour une subvention;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise un montant de 500 \$ par année, et ce pour deux ans, à titre de subvention à la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2015-10-358

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De nommer le conseiller Yves Arcouette maire suppléant pour les mois de novembre 2015, décembre 2015, janvier 2016 et février 2016, et ce, à compter du 01 novembre 2015;

De nommer la conseillère Suzanne Ledoux comme substitut au maire suppléant en cas d'urgences seulement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-359

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE CARBURANT SANS PLOMB RÉGULIER SANS SERVICE À LA POMPE, POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2015 AU 01 DÉCEMBRE 2018 (PROJET 2015-01C).**

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-00-631, pour couvrir le coût relié à l'approvisionnement de **carburant sans plomb régulier sans service à la pompe** pour la période du 01 décembre 2015 au 01 décembre 2018 — Projet 2015-01C;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : 2624-8245 Québec Inc. (Sonic) au coût de 0.978 \$ du litre, taxes et escompte inclus.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-360

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE CARBURANT DIESEL SANS SERVICE À LA POMPE POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2015 AU 01 DÉCEMBRE 2018 (PROJET 2015-01D).**

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-00-631, pour couvrir le coût relié à

l'approvisionnement de **carburant diesel sans service à la pompe** pour la période du 01 décembre 2015 au 01 décembre 2018 — Projet 2015-01-D;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : 2624-8245 Québec Inc. (Sonic) au coût de 1.045 \$ du litre, taxes et escompte inclus.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-361

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT D'HUILE À CHAUFFAGE POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2015 AU 01 DÉCEMBRE 2018 (PROJET 2015-01A).**

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que le paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-00-632 pour couvrir le coût relié à l'approvisionnement de l'**huile à chauffage** pour la période du 01 décembre 2015 au 01 décembre 2018 - Projet 2015-01A;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : Les Pétroles Coulombe & Fils Inc., au coût de 0.624 \$ du litre, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-362

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE DIESEL CLAIR POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2015 AU 01 DÉCEMBRE 2018, PROJET 2015-01B.**

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que le paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-00-631 pour couvrir le coût relié à l'approvisionnement de **diesel clair** pour la période du 01 décembre 2015 au 01 décembre 2018 - Projet 2015-01B;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : Les Pétroles Coulombe & Fils Inc., au coût de 0.891\$ du litre, plus taxes pour le diesel –25° C et au coût de 0.99 \$ du litre, plus taxes pour le diesel – 40° C.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-363

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES ORDURES DE CERTAINS IMMEUBLES POUR LES EXERCICES 2016, 2017 ET 2018.**

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement à la collecte des ordures de certains immeubles, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-451-10-446 des exercices 2016, 2017 et 2018, afin de couvrir le coût relié à la collecte des ordures de certains immeubles pour les années 2016, 2017 et 2018;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit : RCI Environnement au prix mensuel de 1 910.07 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-364

**RÉSOLUTION RELATIVE À UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AUX FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES (FIC).**

Attendu que MusiPhonie entend faire une demande de financement aux Fonds d'initiatives culturelles (FIC) pour la réalisation d'un projet avec des élèves ayant un handicap moteur et/ou intellectuel pour le territoire de la MRC d'Acton;

Attendu qu'il y aurait lieu de nommer la Ville d'Acton Vale mandataire pour le projet de MusiPhonie;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que par la présente résolution, la Ville d'Acton Vale soit nommée mandataire du projet de MusiPhonie;

D'autoriser le récréologue à signer, pour et au nom de la Ville, le formulaire de demande de financement aux Fonds d'initiatives culturelles, pour le projet de MusiPhonie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Bibliothèque.

**Le conseil prend acte.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics

- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2015-10-365

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL.**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité d'Acton Vale désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité d'Acton Vale prévoit la formation de 28 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Acton en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose et appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-366

**EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE.**

Attendu la recommandation du directeur du Service des incendies et de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de Monsieur Alexandre Landry à titre de pompier volontaire au Service des Incendies. Sa date d'embauche sera effective le 20 octobre 2015. La rémunération de monsieur Landry sera selon les conditions salariales de la convention collective.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2015-10-367

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE TOURNOI NOVICE/ATOME/PEE-WEE ACTON VALE.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale pour l'organisation d'un tournoi de hockey du 30 novembre au 13 décembre 2015;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

La période de questions débute à 20 h 12.

M. Mathieu Lacharité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remercie le conseil pour avoir donné suite à sa demande de traverse pour piéton dans le 4<sup>e</sup> Rang.</li><li>• Demande quel est le processus suite à une demande formulée au CCU et le temps pour recevoir une réponse.</li></ul>
----------------------	--

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15).

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

## **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Lynda Vincelette, trésorière adjointe, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière adjointe

\_\_\_\_\_  
Date